

Procès-verbal des observations relevées au cours de l'enquête publique concernant le projet « Régates rémoises » et le projet « Déchetterie Europe », qui s'est déroulée du 18 juin au 17 juillet 2024.

1-Projet « Régates rémoises ».

Observations du public.

Je n'ai eu aucune visite pendant mes permanences

Je n'ai reçu aucun courrier.

Je n'ai eu aucune observation.

Observations du Commissaire enquêteur.

Le dossier « Régates rémoises » est de bonne qualité . Mes observations portent uniquement sur la forme :

-Additif au rapport de présentation : la rédaction en pages 13 du paragraphe 4.2.2 pourrait être améliorée comme suit :

« Projet de doublement de la surface du hangar métallique actuel.

Le projet d'agrandissement du hangar métallique.....Ainsi, le hangar passerait de 22,5 mètres de longueur à 45 mètres de longueur, tout en conservant la largeur actuelle. La surface de stockage passerait de x m2 à y m2.

Une extension du bâtiment dans le sens de sa longueur plutôt que dans sa largeur est la plus pertinente afin de préserver la sécurité des bateaux de compétition onéreux ».

Le hangar ayant une forme rectangulaire, il vaut mieux employer le terme largeur que profondeur

Sur les extraits de zonage en pages 21 et 22, il faut faire pivoter le hangar de 90 degrés.

Il en est de même sur les plans de zonage au 1/1500.

-Compte-rendu de la réunion des Personnes publiques associées du 17/04/2024 : des observations ont été formulées par la représentante de la DDT, sans formuler d'avis sur le projet.

-La Direction des Régates rémoises a été obligatoirement impliquée dans ce projet ; avez-vous des précisions à ce sujet ?

2-Projet « déchetterie Europe ».

Observations du public

Je n'ai eu aucune visite pendant mes permanences.

Je n'ai reçu aucun courrier.

Je n'ai eu aucune observation

Observation du Commissaire enquêteur.

Mon observation concernant le document « règlement » a été prise en compte en cours d'enquête (sommaire ramené à 12 pages, dispositions générales).

Je n'ai pas d'autre observation.

Fait à Ville en Selve, le 18 juillet 2024

JC.Bonnet



Pour le Président,